cas de changement de signification et 65 cas de néologismes à partir de racines arabes; et, pour les autres termes, 50 emprunts latins ou romans, seulement 3 emprunts berbères, 12 toponymes ibériques et 3 cas d'arabisation d'anthroponymes; (pour ce qui est des 42 emprunts au grec, ils concernent surtout la botanique ou la médecine et leur incorporation au lexique arabe était un phénomène d'ordre plus général et non spécifique à l'Espagne). Il est fort douteux que cette répartition nous fournisse une image en raccourci, même approximative, de la configuration d'ensemble du corpus lexical arabo-andalou proprement dit. Quant au domaine syntaxique, la moisson est singulièrement maigre et les quelques éléments d'information que l'on peut retirer du *Madḫal* ne sont que peu significatifs de constantes grammaticales qui pourraient être celles de l'arabe hispanique.

C'est dire que les ouvrages de *laḥn al-ʿāmma*, aussi utiles soient-ils, et compte tenu de leur objectif propre, qui n'était pas de décrire un tant soit peu une *ʿāmmiyya* régionale, compte tenu également de l'univers à dominante littéraire comme des présupposés intellectuels de leurs auteurs pour lesquels seul ce qui est *afṣaḥ* selon la tradition des philologues mérite considération, ne peuvent constituer la seule source, ni même la plus riche, dans le domaine des recherches sur l'histoire des langues arabes orientales ou occidentales. Au siècle même d'Ibn Hišām al-Laḫmī, en Espagne par exemple, les *zağal*-s d'Ibn Quzmān ou d'autres représentent en la matière une source d'information sans doute beaucoup plus riche; de même, au XIIIe siècle, et dans un autre ordre de préoccupation, le *Vocabulista* arabe-latin (édité en 1871 par Schiaparelli); puis, en 1505, le glossaire de Pedro de Alcalá, dont Elena Pezzi vient de nous fournir une nouvelle édition et présentation (Almeria, 1989).

Il n'en demeure pas moins que les ouvrages de *laḥn al-ʿāmma*, et entre autres le *Madḫal* d'Ibn Hišām al-Laḫmī, si magnifiquement servi par l'édition et l'étude présentées par José Pérez Lázaro, occupent une place honorable et non négligeable dans l'ensemble de ces sources.

A.-Louis de PRÉMARE
(Université de Provence)

Ahmad Fu'ād MUTAWALLI, *Al-alfāẓ al-turkiyya fi-l-lahğāt al-ʿarabiyya wa fī luġat al-kitāba*. Dar al-Zahrā', Le Caire, 1991. 122 p.

Dans son introduction, A.M. souligne l'importance des échanges linguistiques entre les langues arabe et turque au cours de la longue cohabitation que connurent les deux civilisations. Conquêtes puis islamisation de l'Asie centrale par les Arabes, emploi de mercenaires turcs dans les armées califales abbassides, prise du pouvoir par des éléments turcs seljoukides, mamelouks baḥrites, puis enfin, domination de la quasi-totalité du monde arabe par les Ottomans; les contacts entre les deux mondes ont été longs et profonds. Aussi les emprunts linguistiques ont-ils été nombreux de part et d'autre. Une troisième civilisation, la persane, servit souvent de relais. L'arabe, en tant que langue de la Révélation, détenait d'emblée une position privilégiée dans ces échanges, mais le persan, pouvant s'appuyer sur une solide tradition étatique et culturelle, joua aussi un rôle important. Les mots voyageaient donc aisément entre les trois grandes langues

BCAI 9 (1992) A.F. Mutawallī: Al-alfāẓ al-turkiyya fī l-lahğat al-ʿarabiyya wa fī luġat al-kitāba, recensé par M. Tuchscherer
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

de l'Orient, le persan, le turc et l'arabe, et cela malgré leur appartenance à des groupes linguistiques très différents. Notons les propos quelque peu polémiques sur l'orientation actuelle du turc et les efforts faits pour épurer la langue moderne de ses emprunts au persan et à l'arabe (p. 19-20).

Les emprunts de l'arabe au turc se sont faits à des rythmes divers selon les époques. Il semblerait que l'apparition de la presse dans le monde arabe au cours de la première moitié du siècle passé ait été une période d'importants emprunts. Les premiers journaux officiels étaient généralement publiés en turc. Lors du passage à l'arabe, il fallut trouver une terminologie adéquate. On recourut naturellement au turc à un moment où l'influence occidentale n'était pas encore devenue prépondérante. Le mouvement de traduction d'ouvrages européens favorisa aussi les emprunts. Sous Muḥammad ʿAlī, si 114 ouvrages occidentaux (surtout français) furent traduits en arabe, 61 le furent en turc. De même la réorganisation de l'appareil étatique sous le premier vice-roi d'Égypte fut accompagnée de nombreux emprunts au turc, en particulier dans les domaines militaire et administratif. L'ottoman jouait en fait souvent le rôle de relais, à partir du persan, du grec ou d'autres langues vers l'arabe. À remarquer que le terme de *jandarma* ne vient pas de l'italien mais du français « gens d'armes ».

Le passage du turc vers l'arabe s'accompagne toujours de transformations. Dans certains cas, on assiste à une modification du champ sémantique : rétrécissement, extension, changement de sens. Le mot, en s'arabisant, subit des transformations morphologiques. Un substantif donne souvent naissance à une forme verbale, qui à son tour produit des dérivés verbaux et nominaux. Les pluriels se construisent selon des schèmes propres à la langue arabe.

A.M. dresse un inventaire des différents domaines où s'effectuèrent des emprunts : armée, vie sociale, alimentation et boissons, vêtements, vie économique, ustensiles domestiques, administration, etc. Pour chaque terme, il donne la graphie dans l'arabe actuel, puis celle de l'ottoman suivie du mot en turc moderne. Il indique ensuite le sens original en turc, puis celui qu'a pris le terme dans le ou les dialectes arabes. Cet inventaire reste très sommaire. Des mots aussi courants que *bawwaza* (casser) de *bozmak* ne sont pas signalés. On ignore selon quels critères cet inventaire a été dressé. A.M. puise dans divers dialectes : égyptien surtout, mais aussi irakiens (Mossoul et Bagdad), syrien, soudanais, saoudien et tunisien. Il ne rend pas compte de l'importance des emprunts turcs dans chacun de ces dialectes, mais laisse néanmoins en apparaître la diversité. En outre, les exemples sont pris à des niveaux de langue très différents : parler de la rue, parler propre à certains métiers, langage du théâtre et de la poésie, etc.

L'opuscule se termine sur une seconde partie, totalement inutile et injustifiée, intitulée « les termes turcs dans la langue arabe écrite ». A.M. reprend ici, on ne sait pourquoi, tout son développement sur les contacts entre Turcs et Arabes au cours de l'histoire. Il n'éclaire pas le lecteur sur ce qu'il appelle « langue écrite ». S'agit-il de celle des chroniqueurs de l'époque ottomane, de celle des premiers journaux arabes au siècle passé, ou de celle des romanciers d'aujourd'hui ? On est tout aussi surpris de retrouver ensuite une liste de termes à peu près identique à celle figurant dans la première partie.

Malgré quelques intéressantes réflexions au début de l'ouvrage, cette étude n'apporte pas grand-chose de nouveau dans un domaine, jusqu'à présent, assez peu exploré. Une analyse diachronique et synchronique poussée permettrait non seulement d'apporter des éléments

BCAI 9 (1992) A.F. Mutawallī: Al-alfāẓ al-turkiyya fī l-lahǧat al-ʿarabiyya wa fī luġat al-kitāba, recensé par M. Tuchscherer
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

extrêmement intéressants pour la connaissance de l'arabe à ses différents niveaux de langue, mais aussi d'évaluer l'influence, certainement variable à travers le temps mais apparemment forte, surtout dans la vie matérielle, du monde turc sur le monde arabe. Si les emprunts ont été particulièrement nombreux dans les zones frontalières, Mossoul et Alep en particulier, quelques exemples donnés par A.M. laissent apparaître que des éléments turcs se sont infiltrés dans les parlers jusqu'aux confins méridionaux du monde arabe, au Soudan, mais aussi au Yémen (dont il n'a pas été question dans cet ouvrage). Un index des termes à la fin du livre aurait été fort utile.

Michel TUCHSCHERER
(Institut français d'études anatoliennes, Istanbul)

Catherine TAINE-CHEIKH, *Dictionnaire ḥassāniyya-français*. (*Dialecte arabe de Mauritanie*). Librairie orientaliste Paul Geuthner, Paris, 1990. 16 × 24 cm.
Fasc. 4 *dāl-rā'*, p. 593-860.
Fasc. 5 *zā'-sīn*, p. 861-1061.
Fasc. 6 *šīn-ṣād*, p. 1062-1268.

Catherine TAINE-CHEIKH, *Lexique français-ḥassāniyya* (*Dialecte arabe de Mauritanie*). Collection « Connaissance de la Mauritanie ». Nouakchott, Centre culturel français A. de Saint-Exupéry, Institut mauritanien de recherche scientifique, 1990. 16 × 24 cm, 157 p.

L'appréciation très positive que nous avons déjà exprimée [1] à propos des trois premiers fascicules du *Dictionnaire ḥassāniyya-français*, est parfaitement confirmée à la lecture des trois suivants. Les arabisants et dialectologues se réjouiront de la parution simultanée des fascicules 4-5-6 de cet important ouvrage, si rapidement après les 3 premiers; en deux ans, plus de la moitié du dictionnaire (quelque 1268 pages) est ainsi disponible, grâce aux efforts conjugués de l'auteur et de l'équipe de l'éditeur Frédéric Geuthner [2].

On doit être reconnaissant à C. Taine-Cheikh d'avoir dans le même temps élaboré le *Lexique français-ḥassāniyya* qui, non seulement, est un index (des mots les plus importants, comme on le verra ci-dessous) du dictionnaire, mais encore permet dès aujourd'hui à un public plus large de tirer profit de ce vocabulaire.

L'auteur, dans une « petite histoire du Lexique » (p. 8-9) fait état de la méthode employée et des problèmes particuliers rencontrés en établissant ce lexique, ainsi que des solutions qu'elle y a apportées. Les entrées (6974) ont été sélectionnées à partir des fiches du dictionnaire : les mots *ḥassāniyya* les plus fréquents d'une part, et les plus représentatifs de la tradition maure d'autre part, ont été retenus; cet index partiel a été construit sous le contrôle de sources lexicales françaises pour éviter les lacunes [3].

1. Cf. *Bulletin critique* n° 7 (1990), p. 5-8.

2. Il faut ici, et aujourd'hui plus que jamais, défendre ces maisons d'édition auxquelles la communauté scientifique est si redevable qu'elle devrait s'alarmer en apprenant les difficultés qu'elles affrontent dans l'isolement (voir *Le Monde* daté du 25 octobre 1991).

3. Cependant, on s'étonnera de ne pas trouver par exemple, « (s') asseoir », « faux » (non vrai). De même, pourquoi inclure « mathématicien » et omettre « chamelier » ?

BCAI 9 (1992) A.F. Mutawallī: Al-alfāẓ al-turkiyya fī l-lahǧat al-ʿarabiyya wa fī luġat al-kitāba, recensé par M. Tuchscherer
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net